ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la defense

Question écrite n° 58200

Texte de la question

M Michel Pelchat demande a M le Premier ministre de bien vouloir lui preciser ce qui a motive la mesure annoncee au cours de sa declaration de politique generale a l'Assemblee nationale le 8 avril 1992 relative a la suspension des essais nucleaires dans le Pacifique en 1992. Cette decision semble marquer une rupture avec la politique de dissuasion militaire soutenue par le President de la Republique jusqu'a present. Il lui demande donc de lui donner des eclaircissements sur ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme le rappelait la declaration du 8 avril 1992, la dissuasion nucleaire reste la clef de voute de la politique de defense de la France. Ce principe n'exclut pas des actions efficaces en faveur du desarmement. Le President de la Republique a toujours milite pour une redaction equilibree des armes nucleaires. L'evolution du monde lui a permis de prendre, recemment, plusieurs initiatives en ce domaine : le plan de maitrise des armements et de desarmement du 3 juin 1991, qui comprenait la decision d'adherer au TNP, le renforcement des controles d'exportation de matieres sensibles, la decision de ratifier le premier protocole additionnel au traite de Tlatelolco. D'autres nations ont suivi la voie tracee par la France, Le President de la Republique a voulu profiter de cette dynamique pour tenter d'entrainer les autres nations dans la voie de la desescalade nucleaire par une mesure veritable. L'interruption de nos essais nucleaires en 1992 est le signe de notre volonte d'aboutir rapidement a un accord international : aux autres nations de saisir ou non cette occasion de progresser dans la voie de la paix.

Données clés

Auteur : M. Pelchat Michel
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 58200
Rubrique : Defense nationale
Ministère interrogé : Service du Premier Ministre
Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 mai 1992, page 2260